ANAC-BF
AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE DU BURKINA FASO
NATIONAL CIVIL AVIATION AGENCY OF BURKINA FASO

N° 19-000381 /ANAC/DAFC/SRH ok

Ouagadougou, le 18 SEPT 2019

AVIS DE VACANCE DE POSTE

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Burkina Faso (ANAC-BF) recherche pour sa direction générale

UN (01) CADRE LICENCE DU PERSONNEL AERONAUTIQUE

Poste à pourvoir le : **01/01/2020**

Date limite de réception des candidatures : **21/10/2019**

I. DESCRIPTION DU POSTE :

Le candidat retenu sera notamment chargé de :

- délivrer et de renouveler les licences du personnel aéronautique ;
- contrôler et d'effectuer le suivi des activités du conseil médical de l'Aviation Civile ;
- étudier les demandes d'agréments des médecins pour l'aéronautique, et de proposer les examinateurs ;
- participer au conseil de discipline du personnel aéronautique et de donner suite à ses décisions,
- conserver et de gérer le registre d'immatriculation du personnel détenteur de licences.
- étudier pour approbation les manuels de formation aéronautiques ;
- participer à la supervision des examens théoriques et pratiques à l'obtention des titres aéronautiques ;
- participer à la surveillance des organismes de formation aéronautique ;
- participer à l'agrément et à la surveillance des centres d'expertise médicale et des médecins ;
- suivre les activités du conseil médical de l'Aviation Civile ;
- toute autre tâche relevant de ses compétences à la demande du supérieur hiérarchique.

Avenue de la révolution 01 BP 1158 Ouagadougou 01 - Tél. : (226) 25 30 64 88 / 25 31 63 32 - Fax : (226) 25 31 45 44 - E-mail : info@anacburkina.org
Site web : www.anacburkina.org

II. PROFIL EXIGE :

1. FORMATION

Le candidat doit être titulaire d'un Diplôme de Technicien supérieur d'exploitation de l'aviation civile (BAC +2).

2. EXPERIENCE :

Justifier d'au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle dans le domaine du suivi des licences et qualifications du personnel aéronautique.

3. COMPETENCE TECHNIQUES :

Le candidat doit :

- avoir une bonne connaissance de l'anglais ;
- posséder une bonne connaissance de l'environnement aéronautique, des programmes de formations et des conditions d'exercice des métiers de l'aérien ;
- avoir une grande capacité de concentration et d'organisation ;
- savoir gérer et travailler en équipe.

4. QUALITE PERSONNELLES :

- Haut degré d'intégrité, de motivation,
- Sens de l'organisation, de la planification et des responsabilités,
- Esprit d'analyse, de synthèse et d'initiative personnelle ;
- Sens de la communication et de relations interpersonnelles.

5. AGE REQUIS

Dix huit (18) ans minimum et trente-sept (37) ans maximum au 1er janvier 2019.

6. NATIONALITE :

Les candidats doivent être de nationalité burkinabé.

7. EGALITE DES CHANCES :

L'ANAC-BF est un employeur qui offre l'égalité des chances aux femmes et aux hommes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

III. CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION

Conformes aux dispositions en vigueur au niveau de l'ANAC-BF.

IV. DUREE DU CONTRAT :

Le contrat de travail est à durée indéterminée

V. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement se fera sur la base de sélection sur dossier suivi d'entretien.

Aucun dossier ne sera retourné. Seul le candidat retenu sera saisi de la suite réservée à sa demande.

VI. ACTE DE CANDIDATURE :

Le présent avis de vacance de poste est disponible à l'ANAC et est publié dans les organes de presse.

Le dossier de candidature doit comporter :

- une demande manuscrite timbrée à 200F CFA signée du candidat adressée à Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation civile (ANAC) indiquant clairement le poste pour lequel il postule ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae(CV) faisant état du parcours universitaire, des diplômes obtenus, de toute expérience professionnelle, des compétences linguistiques et de tout autre titre ou certification professionnel ;
- des photocopies légalisées des diplômes, des certificats, d'attestations de travail ou d'attestations de stage pertinent ;
- un engagement quinquennal.

La date limite pour la réception des dossiers de candidature est fixée au **21 octobre 2019 à 15h30 GMT.**

Le dossier qui doit être déposé sous plis fermé, portera au :

- au recto, le titre de l'emploi pour lequel le candidat postule ;
- au verso, les nom et prénom du candidat.

Le dossier peut être déposé au service courrier au siège de l'ANAC ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

A Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation civile (ANAC)
Avenue de la Révolution,
01 BP 1158 Ouagadougou 01
Tél : (00226) 25 30 64 88/25 31 63 32
Fax: (226) 25 31 45 44

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

L'ANAC-BF se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de vacance de poste.

Le Directeur Général

Azakaria TRAORE

Diffusion

-Toutes directions ANAC-BF
- Site Web ANAC-BF
- Affichage ANAC-BF
- Quelques journaux de la place